



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RN 141 - Aménagement entre Malvieille et Hiersac – Concertation préalable du public du 03 mai au 02 juin 2023

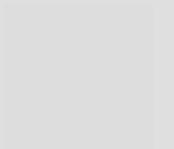
Réunion de clôture – Mercredi 31 mai 2023 - Hiersac



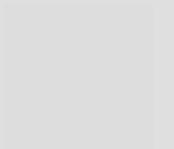
Ordre du jour

1. Mot d'accueil
2. Rappels sur le projet
3. La participation à la concertation
4. Les expressions du public
5. Les prochaines étapes

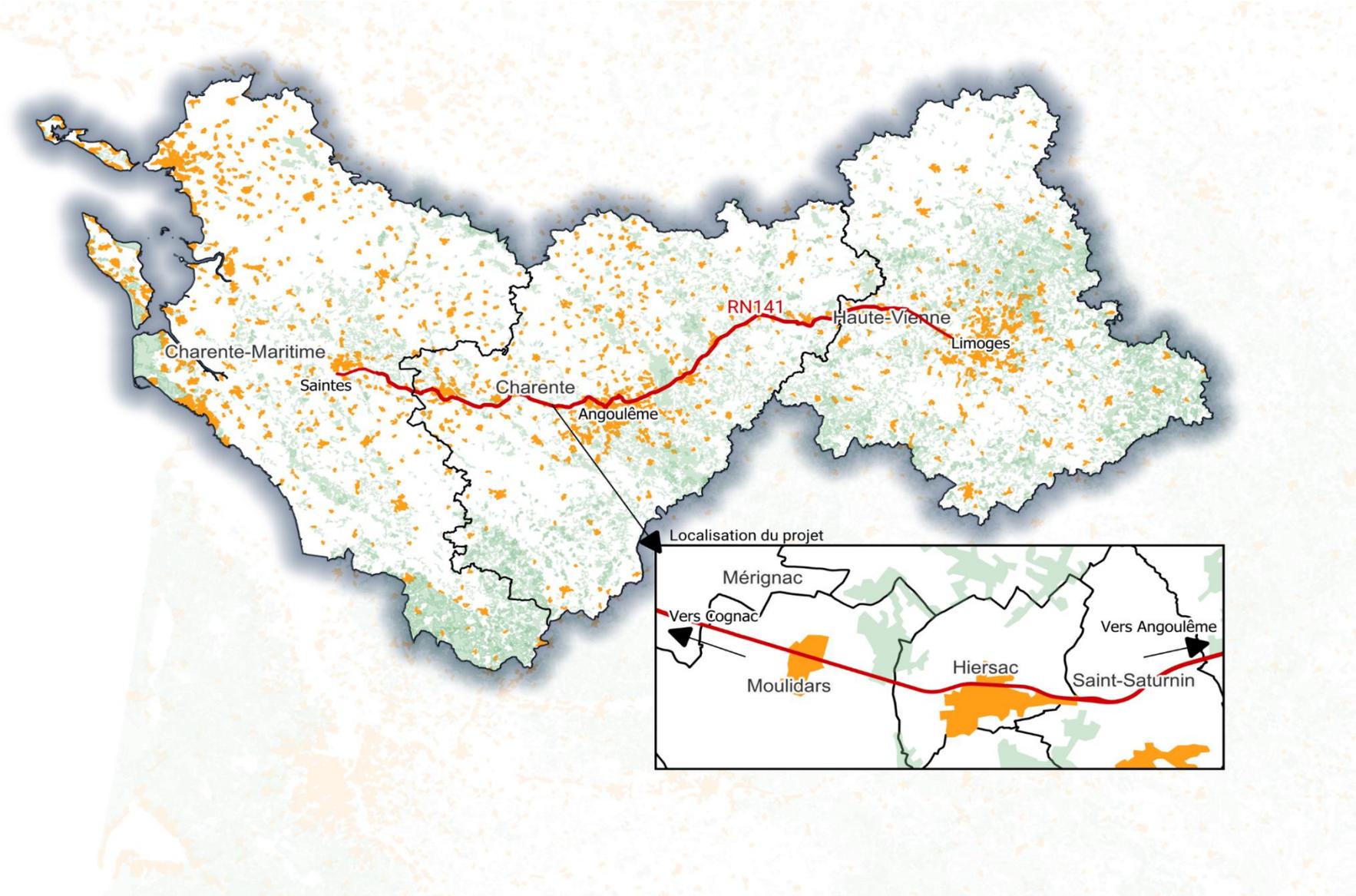
Mot d'accueil



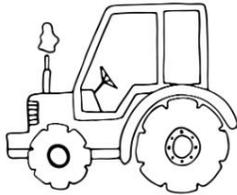
Rappels du projet



Localisation



Contexte et objectifs



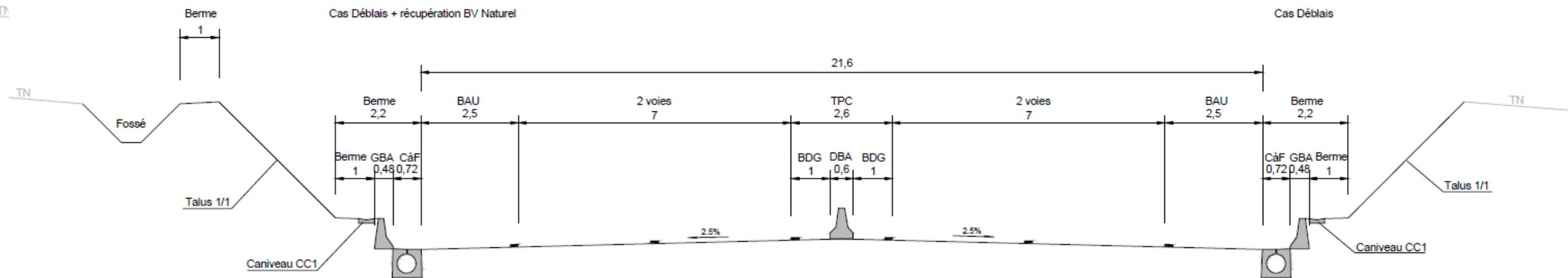
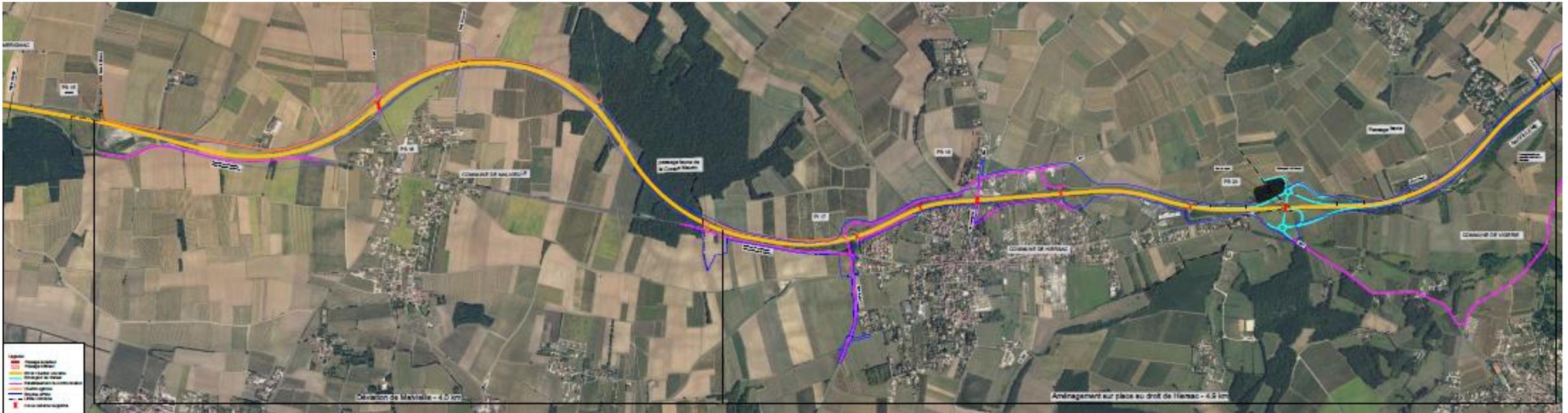
- Améliorer les conditions de sécurité routière et de confort des usagers de la RN141 ;
- Améliorer les dessertes locales des hameaux et des exploitations agricoles et l'accessibilité du territoire, pour contribuer au développement économique local ;
- Améliorer et fiabiliser les temps de parcours ;
- Améliorer le cadre de vie des riverains de la RN141 actuelle ;
- Prendre en compte les thématiques environnementales et appliquer la démarche « Eviter/Réduire/Compenser » pour les habitats naturels, la flore et la faune, la ressource en eau, le paysage, le patrimoine, la qualité de l'air, le bruit, le trafic, etc.

Programme d'aménagement

Un aménagement à 2x2 voies pour une cohérence d'itinéraire de la RN141

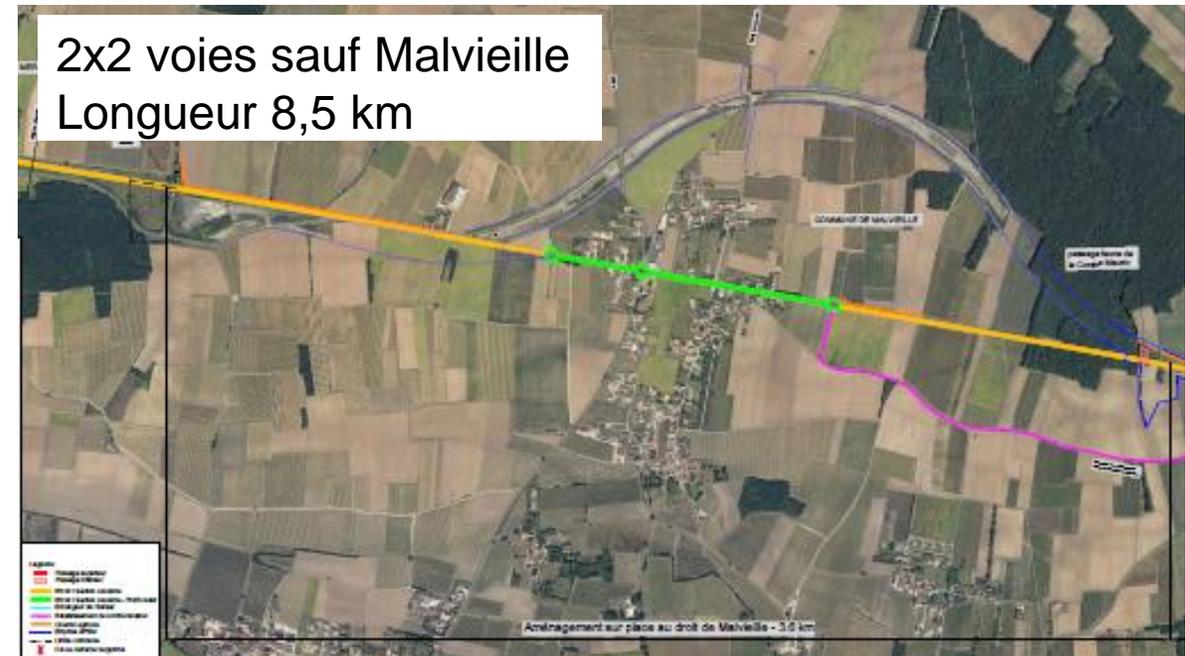
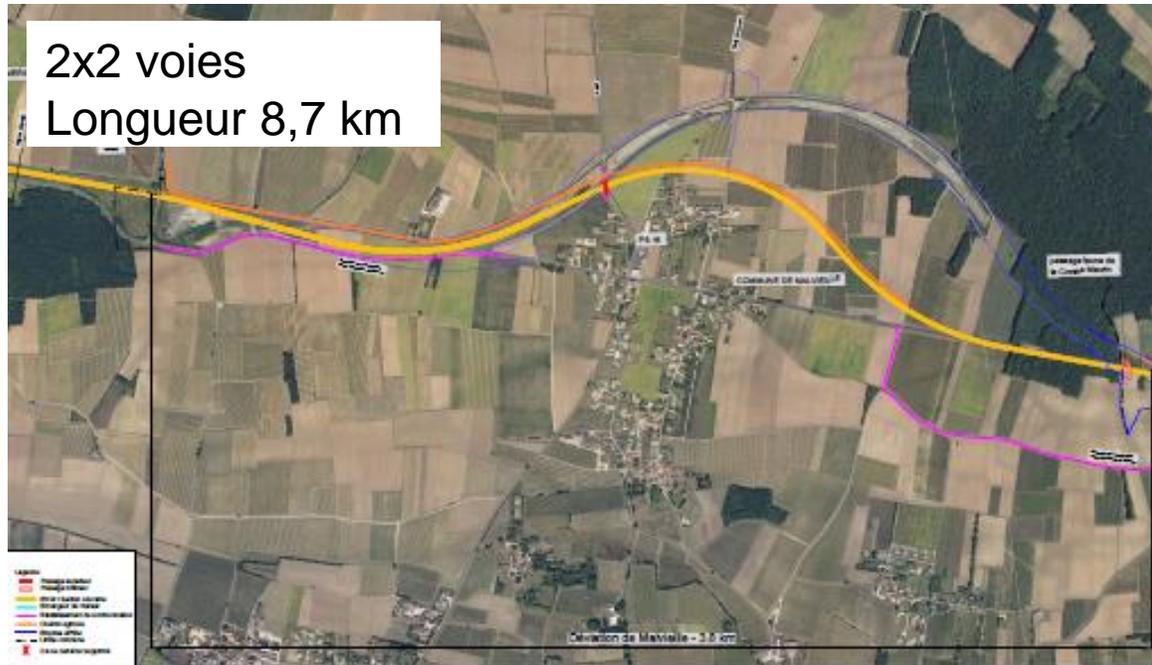
- Un échangeur sécurisé tourné vers Angoulême
- Des rétablissements de routes départementales
- Une aire de repos de 50 places de poids lourds
- Des ouvrages de transparence écologique et traitement des eaux
- Des protections acoustiques

Solution préférentielle : Variante déclarée d'utilité publique de Malvieille et aménagement sur place de Hiersac



Les alternatives

Des alternatives rendues nécessaires au regard du code de l'environnement pour les futures autorisations



La participation à la concertation

Modalités de concertation et calendrier

La concertation publique se déroule **du mercredi 03 mai au vendredi 02 juin 2023**

Pour s'informer :

- **Un dossier de concertation** à disposition de tous dans les mairies et en téléchargement sur le site internet de la DREAL
<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/concertation-du-public-projet-d-amenagement-de-la-r5841.html>
- **Deux réunions publiques :**
 - le 3 mai (18h00) à Hiersac
 - le 31 mai (18h00) à Hiersac
- **Deux ateliers :**
 - 10 mai (18h00) à Saint-Saturnin sur la thématique mobilités/sécurité
 - et le 11 mai (18h00) à Moulidars sur la thématique agriculture/environnement
- **Des panneaux d'exposition :** installés dans les mairies, ainsi que lors des réunions publiques, ils présentent les grandes lignes du projet.

Pour s'exprimer, donner un avis ou faire part d'une suggestion :

- En ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Les registres de concertation accessibles en mairies de Saint-Saturnin, d'Hiersac et de Moulidars
- Lors des réunions publiques et ateliers

Les chiffres de la participation au 31 mai

Participation à la réunion d'ouverture : 54 personnes

Participation à l'atelier thématique mobilités – sécurité : 25 personnes

Participation à l'atelier thématique agriculture – environnement : 24 personnes

Nombres de contributions :

- Site internet (exportation des statistiques en cours) :
 - 45 démarrage de questions
 - 17 contributions complètes

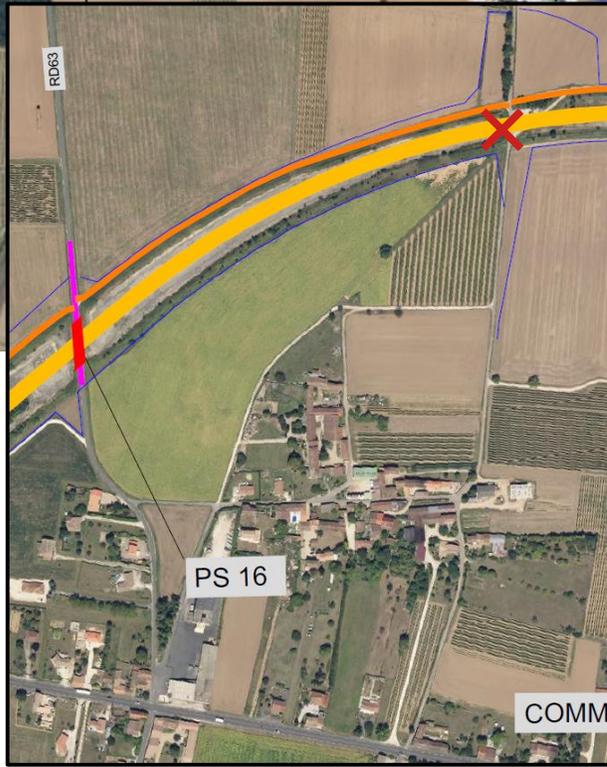
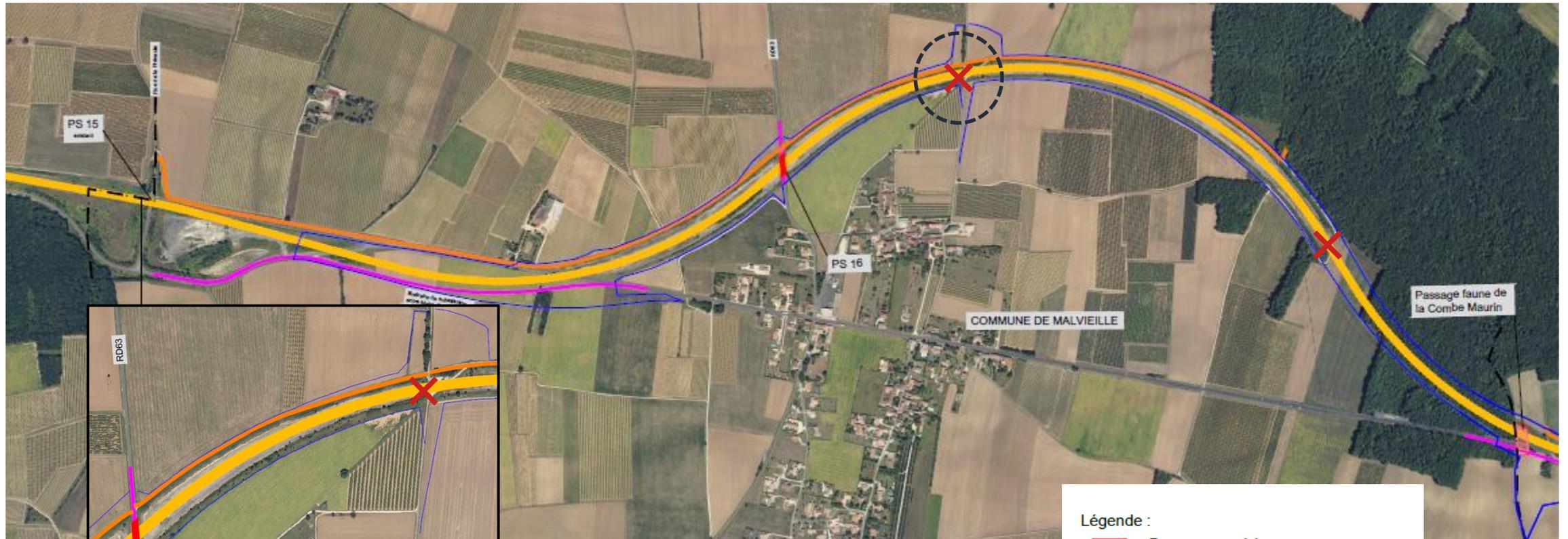
- Registres en mairie :
 - St Saturnin : 0 contribution
 - Moulidars : 5 contributions
 - Hiersac : 2 contributions

Les expressions du public

Agricole

- Souhait de conservation du rétablissement agricole de la route du Touvent
- Proposition de modification des rétablissements des cheminements agricoles côté Hiersac
- Demande de mise en œuvre de mesures d'accompagnement de type haies

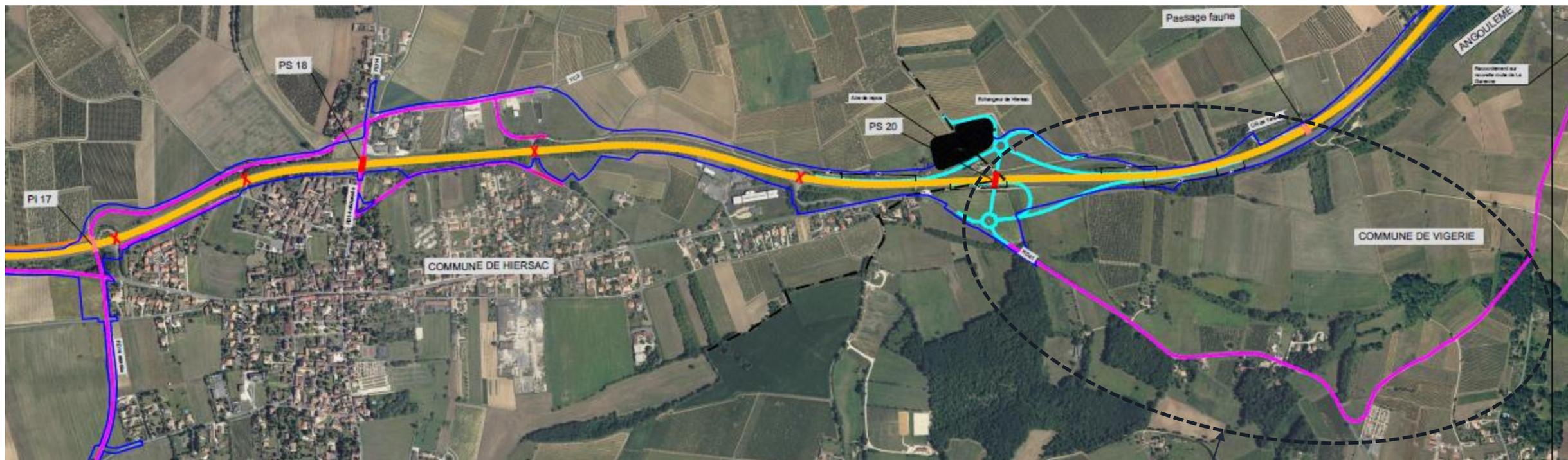
Rétablissement agricoles



Légende :

- Passage supérieur
- Passage inférieur
- RN141 Section courante
- RN141 Section courante - Profil réduit
- Echangeur de Hiersac
- Rétablissement de communication
- Chemin agricole
- Emprise APSM
- Limite commune
- ✗ OA ou carrefour supprimé

Chemins agricoles à rétablir

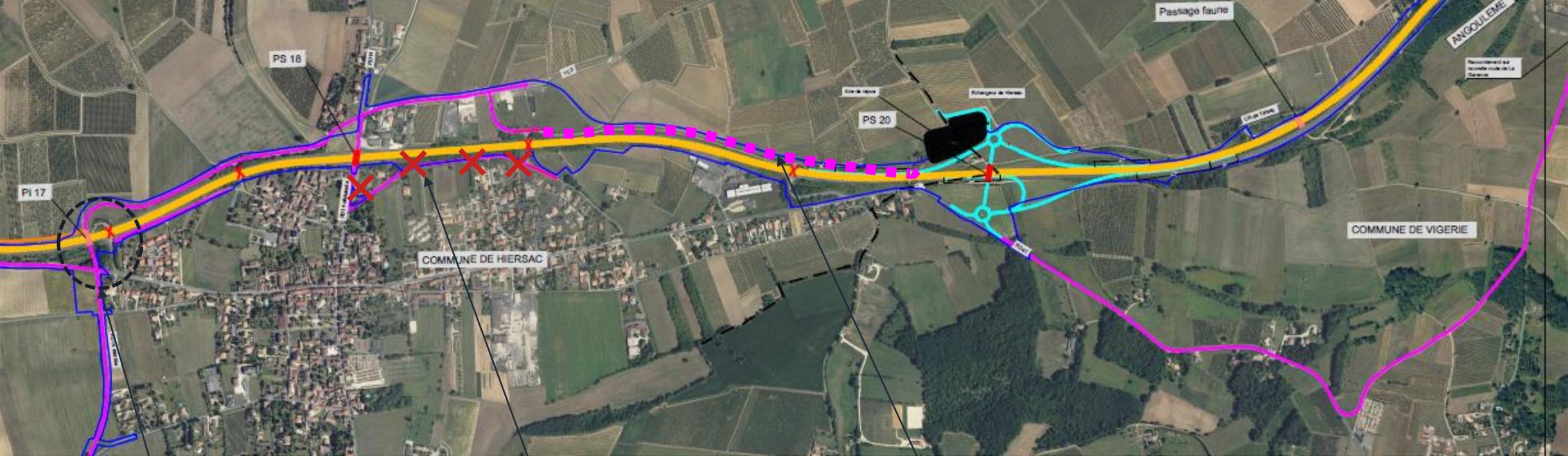


Réflexion sur chemins agricoles dans ce secteur

Sécurité / Flux / Desserte

- Mise en avant d'enjeux sur l'itinéraire (complément au diagnostic) :
 - Problématique sécurité de Malvieille (sortie riverains, vitesse, etc.)
 - Gestion flux PL en traversée de Hiersac (Nord/sud)
 - Modification circulation PL dans Hiersac et St Saturnin
- Demandes exprimées :
 - Question de l'ajout d'un accès vers Cognac depuis la RN141
 - Propositions d'itinéraires alternatifs pour les rétablissements (notamment dans Hiersac)
 - Question de la localisation de l'échangeur qui donne accès vers Angoulême

Rétablissement et échangeur



Demande ajout
échangeur
d'accès RN141

Demande
suppression
voie de
substitution

Proposition itinéraire de
substitution

Environnement/Cadre de vie

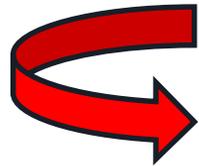
- Questions sur la prise en compte des espèces protégées (notamment sur la zone déjà décaissée)
- Questions sur la prise en compte de la problématique climatique dans le cadre de la conception du projet (alternative routière)
- Expression des nuisances acoustiques actuellement ressenties et de l'impact potentiel du projet (notamment côté Hiersac)
- Demande de positionnement d'une aire de covoiturage à Malvieille

Caractéristiques techniques de la solution proposée

- Demande de précision sur la longueur et la localisation de la zone en déblai au niveau de Hiersac
- Est-ce que les ouvrages d'art sont dimensionnés pour les engins agricoles et les poids-lourds ?

Calendrier de l'opération

- Expression répétée d'un souhait de voir accélérer le projet
- Question du maintien dans le programme de l'aire de stationnement PL
- Souhait maintien projet Maison du Cognac au niveau de l'échangeur



Consensus pour poursuivre les études à partir de la variante préférentielle

Les prochaines étapes

Calendrier de l'opération



Prochaines étapes

- Contribution possible jusqu'au 2 juin (registres mairie ou site internet DREAL)
- Elaboration du bilan de concertation et des suites données par le maitre d'ouvrage qui sera mis en ligne (juillet 2023)
- Poursuite des études préalables

Vous avez la parole